

# **Rapport annuel sur la mise en œuvre de la politique de la ville retraçant les actions menées au bénéfice des habitants du quartier prioritaire de Mouzimpré dans l'année 2023**

Dans le cadre de son projet de cohésion sociale territorial, la ville d'Essey-lès-Nancy a initié plusieurs actions en direction des habitants du quartier prioritaire de Mouzimpré au cours de l'année 2023, soit relevant du droit commun, soit au titre des crédits spécifiques de la politique de la ville.

## **I LES ACTIONS MENÉES SUR LE QUARTIER PRIORITAIRE RELEVANT DU DROIT COMMUN**

### **1) La mise à disposition de l'espace Pierre de Lune**

#### **a) aux associations**

La ville d'Essey-lès-Nancy, afin de promouvoir la vie associative sur le territoire communal, notamment sur le quartier de Mouzimpré, a procédé à la réhabilitation de l'espace « Pierre de Lune », sis 2 allée René Lalique, dans le cadre du plan de rénovation urbaine initié en 2008. Cet espace peut être mis à disposition 1 fois par an aux associations d'Essey-lès-Nancy à titre gratuit pour une séance récréative le week-end et en semaine pour une activité présentant un intérêt communal manifeste.

Si une association souhaite bénéficier d'une 2<sup>ème</sup> location de l'espace Pierre de Lune dans l'année pour une séance récréative les week-ends et les jours fériés, elle bénéficie d'un tarif préférentiel variant entre 93 et 114 € selon les prestations envisagées.

#### **b) aux particuliers habitant Essey-lès-Nancy**

Les particuliers bénéficient d'un tarif préférentiel variant entre 93 et 114 € selon les prestations envisagées pour une location les week-ends et les jours fériés pour l'organisation d'un anniversaire, d'un repas de mariage, ...

L'espace Pierre de Lune a ainsi fait l'objet de 40 locations durant l'année 2023 (34 locations en 2022).

#### **c) Dans le cadre de la mise en place des dispositifs périscolaires**

La ville d'Essey-lès-Nancy et l'association Léo Lagrange Centre Est depuis la rentrée scolaire 2023/2024 organisent des activités périscolaires pour les élèves relevant de l'école élémentaire de Mouzimpré, de l'école maternelle Delaunay et de l'école maternelle Galilée les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

### **2) L'organisation d'actions culturelles et sportives sur le quartier de Mouzimpré**

Le challenge annuel BATIGERE s'est tenu le mardi 12 avril 2023 sur le terrain multisports de Mouzimpré. BATIGERE et la ville ont organisé le traditionnel barbecue pour l'ensemble des participants.

L'association Loonest a organisé la manifestation « Battle de break dance » le 24 juin 2023 au City stade de Mouzimpré.

### **3) La gestion urbaine de proximité**

En lien avec la métropole et le SDIS (service départemental d'incendie et de secours), différentes barrières et chicanes ont été installées sur le quartier afin de réserver aux piétons l'usage exclusif du mail central débouchant sur les jardins partagés et l'école primaire Galilée. Les immeubles aux façades rénovées s'intègrent dans une abondante verdure régulièrement entretenue avec des bancs qui permettent de profiter de coins d'ombre et de la verdure.

L'entretien des espaces verts fait l'objet d'une large concertation entre la ville, le bailleur, la métropole et l'association foncière d'union libre pour harmoniser leurs interventions.

Par ailleurs, la ville a recruté une chargée de mission Environnement-Développement Durable-Participation Citoyenne, qui a tenu plusieurs permanences dans les jardins cultivés de Mouzimpré au cours de l'été 2023 pour échanger avec les jardiniers et répondre à leurs éventuelles questions.

Concernant les dépôts réguliers à proximité des moloks, la procédure mise en place par la municipalité visant à lutter contre ces dépôts sauvages demeure efficace, notamment grâce aux diligences effectuées par la police municipale et le signalement régulier d'habitants du quartier.

Cependant, lorsque les auteurs des dépôts sauvages ne peuvent être identifiés, il n'est pas possible de les laisser trop longtemps sur le domaine public, pour des raisons d'hygiène mais aussi pour éviter la multiplication des dépôts sur un même site. C'est pourquoi, la ville a renouvelé son conventionnement avec la métropole du Grand Nancy pour effectuer des tournées de nettoyage manuel à la demande de la commune, notamment les week-ends. Cette convention de prestations de propreté ne se limite pas au périmètre du quartier de Mouzimpré.

Le bailleur social BATIGERE dispose également d'un local pour stocker des encombrants lorsqu'ils ont été abandonnés par leurs locataires, notamment à l'issue de déménagements.

#### **4) La réduction de la fracture numérique : un programme pluriannuel d'investissements dans les écoles du quartier prioritaire de Mouzimpré en 2023**

S'agissant de l'informatique, il n'y a pas eu de dépenses spécifiques pour ces écoles en 2023. Les dépenses ont concerné les écoles EAC et Prévert. Le plan pluriannuel d'équipement prévoit en revanche près de 25.000 € d'investissements pour les écoles du quartier en 2024 : renouvellement de postes informatiques, acquisition de classes mobiles, installation de bornes Wifi et de solution de filtrage.

L'ensemble des acteurs, qui ont convenu de se réunir une fois par an pour assurer le suivi du plan, entendent ainsi au travers de ce programme d'équipement décliné sur 6 ans (juin 2021-juin 2027) :

- initier, sensibiliser et former les élèves à l'usage des technologies modernes de l'information et de la communication
- sensibiliser les élèves à un usage responsable de l'internet et simplifier l'accès à l'information
- réduire les inégalités entre les élèves dans l'accès aux technologies de l'information
- faire évoluer les contenus éducatifs et les méthodes pédagogiques
- réduire les inégalités par le développement de pédagogies différenciées
- rendre les élèves acteurs de leur apprentissage et développer leur autonomie
- réduire drastiquement la consommation de papier des écoles.

#### **5) Le soutien au conseil de quartier Mouzimpré/Tourterelles**

Cette association a pour but de faire participer de façon concrète les habitants à la gestion et à l'animation de leur Ville. Elle facilite les contacts de la population avec les élus, peut débattre de toutes les affaires concernant le quartier et saisir le conseil municipal. L'association n'a pas sollicité de subvention cette année 2023. Le conseil assure également l'animation du quartier par l'organisation de divers événements ludiques et festifs : goûter déguisé, fête des voisins, participation à Estiv'bal, repas partagé entre voisins. Cependant, l'association a limité ses actions cette année 2023 à la participation à la manifestation « Mouzim'propre » qui a été organisée le 25 avril 2023, étant précisé que Estiv'bal programmé le 8 juillet 2023 a été annulé en raison des émeutes qui ont affecté l'ensemble du territoire national suite au décès tragique d'un jeune homme à l'occasion d'une opération de police.

## **6) Des travaux de rénovation et d'isolation pour l'école maternelle Galilée**

D'importants travaux de rénovation et d'isolation cet été. Les moyens de chauffage ont également été revus et un nouveau préau, offrant un bel espace de neuf mètres carré, en forme de bulle, vient d'être mis en place. De plus, des panneaux d'atténuation du bruit ont été installés dans la grande salle circulaire et les lavabos, douche et sanitaires ont été rénovés. L'ensemble de ces travaux, d'un montant de près de 500 000 €, ont permis l'accueil des élèves dans les meilleures conditions possibles à la rentrée.

## **II LES ACTIONS MENÉES SUR LE QUARTIER PRIORITAIRE FINANCÉES PAR DES CRÉDITS SPÉCIFIQUES AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

### **1) Le soutien aux associations œuvrant sur le territoire communal**

#### a) Le conseil citoyen

Le conseil citoyen a organisé des séances de gymnastique pendant le temps scolaire au cours du 1er semestre de l'année.

Suite à la pétition des habitants de Mouzimpré relayée par le conseil citoyen et portant sur l'installation d'antennes relais sur deux immeubles, une réunion publique a été organisée le 11 avril 2023 à l'initiative de BATIGERE en présence de représentants de l'Agence Nationale des Fréquences, afin d'apporter leur expertise quant aux mesures du rayonnement effectuées.

Les conseils citoyens d'Essey-lès-Nancy et Tomblaine le 18 avril 2023 ont organisé avec le concours du service des sports de la ville d'Essey-lès-Nancy un tournoi de football sur le terrain synthétique. Ce 1er tournoi « interconseil citoyens » a été ouvert aux jeunes du dispositif « anim'ados » et aux jeunes des communes des villes de Saint Max et Malzéville.

Le conseil citoyen a participé à l'organisation de la 5ème édition de Mouzim'propre avec la ville, le service déchets de la métropole du Grand Nancy et l'association ascéenne du repair Café le 25 avril 2023. Les enfants du Centre de Loisirs sans Hébergement ont également participé à la manifestation.

Le conseil citoyen avec le concours de l'adulte relais de la commune a organisé une visite au parc de Sainte de Croix le 8 mai 2023 pour les enfants qui ont participé aux ateliers de sensibilisation au tri des déchets et de la préservation du cadre de vie organisés dans le cadre de Mouzim'propre.

Le conseil citoyen a organisé avec la ville la 7ème édition de Festi'Lune le samedi 21 octobre 2023. L'atelier relatif à la prévention routière portant sur l'usage de la trottinette a rencontré un franc succès.

L'ensemble des actions menées par le conseil citoyen l'ont été grâce aux subventions versées et moyens mis à disposition par les partenaires du contrat de ville suivant : l'État (CGET), le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, la métropole du Grand Nancy, la commune d'Essey-lès-Nancy

et le bailleur social BATIGERE. Le montant total des concours en nature pour l'année 2023 s'apprécie à hauteur de 17 659,42 €.

b) L'Association « L'Étoile »

L'Association « L'étoile » a sollicité une demande de subvention au titre de la politique de la ville auprès de l'État, BATIGERE, le département, la métropole du Grand Nancy et la commune pour le financement de deux projets : l'aide aux devoirs et l'apprentissage du français. Le conseil municipal de la ville d'Essey-lès-Nancy a octroyé une subvention de 400 €, BATIGERE 1500 €, le département 500 €, la métropole du Grand Nancy 1000 € et l'État 2000 € pour cette année 2023. Le montant total des concours en nature pour l'année 2023 s'apprécie à hauteur de 17 131 €.

c) La Maison du Grémillon

La Maison du Grémillon, gestionnaire d'une épicerie solidaire, a sollicité une demande de subvention au titre de la politique de la ville auprès de l'État, la métropole du Grand Nancy et la commune pour le financement de ses activités afin de :

-permettre aux bénéficiaires d'accéder à un choix de produits diversifiés et de qualité, de développer leur autonomie, la lutte contre le gaspillage alimentaire et pour le développement durable,

-développer l'aide numérique administrative mise en place en 2018 en direction des personnes fragiles, isolées ou ne pouvant se déplacer à la Maison du Grémillon,

-favoriser les liens intergénérationnels par des rencontres entre jeunes et seniors autour de la recherche et de la confection de recettes de cuisine anciennes.

La commune via son CCAS a octroyé une subvention de 5 000 €, le conseil départemental 1 000 € pour cette année 2023 et 7000€ au titre du plan pauvreté (État 4000 € et métropole du Grand Nancy 3000 €). Le montant total des concours en nature pour l'année 2023 s'apprécie à hauteur de 17258,72 €.

d) Le Moulin aux étincelles

L'association "Moulin aux étincelles" a invité les habitants à un concert festif de l'artiste Kalifa Mognou le 17 juin à l'espace Pierre de Lune.

Le montant total des concours en nature pour l'année 2023 s'apprécie à hauteur de 3 833,12 €.

**2) L'organisation de projets culturels sur le quartier de Mouzimpré**

a) Le festival d'Essey Chantant dans les écoles du quartier de Mouzimpré

« Essey Chantant » se veut être un festival populaire, c'est un moment privilégié de rencontres entre habitants, attendu par la population, qui contribue à l'image de marque de la collectivité et à l'attractivité de son territoire. En 2023, ce fut la 26ème édition. Ce festival entièrement gratuit a vocation de réunir toutes les classes sociales et toutes les tranches d'âge de la population quelles que soient leurs préférences musicales. L'objectif est de faire découvrir et

faire vivre la culture à tous. Sa programmation repose essentiellement sur des artistes locaux et se veut révélatrice de talents. Pour cette édition, des élèves de l'école élémentaire de Mouzimpré ont intégré le programme du festival dans le cadre d'une chorale qui assura les changements de plateaux des groupes. D'autre part, le spectacle proposé aux écoles maternelles a été précédé d'un projet pédagogique à l'appui des documents fournis au préalable par la Compagnie artistique : explication des différentes thématiques abordées, et sur un plan plus général : perception du monde sonore, exploration de la voix comme moyen de communication, développement sensoriel... Enfin, le spectacle pour les tout-petits (0 à 3 ans) de la Maison de la Parentalité a permis un accès au monde des sons, de la musique, la découverte d'instruments...

#### b) L'organisation d'activités culturelles et sportives pendant les vacances scolaires

Afin de lutter dans les quartiers Politique de la ville contre la fracture sociale, il a été décidé de mettre en œuvre un programme d'animation au cœur du quartier à chaque période de vacances scolaires d'été.

Un programme très riche et diversifié d'animations diverses organisées par le Pôle jeunesse (animateurs sportifs et adultes relais) a été proposé aux habitants visant à lutter contre la fracture numérique, les addictions diverses (alcool, écrans, toxicomanie, etc.), l'isolement et l'obésité sous la forme de diverses animations pour chaque période de vacances scolaire comme suit :

-chorégraphie et danse le mercredi 12 juillet à l'Espace Pierre de Lune à partir de 4 ans (adultes bienvenus)

-jeux divers le lundi 17 juillet à l'Espace Pierre de Lune à partir de 4 ans

-atelier créatif le mardi 18 Juillet à l'Espace Pierre de Lune à partir de 4 ans

-sortie tubi tuba le mercredi 19 juillet sur rendez-vous devant Tubi-tuba avec inscription préalable et présence de parent obligatoires

-jeux de société le lundi 21 août à partir de 4 ans

-jeux extérieurs le mercredi 23 août à partir de 4 ans

-atelier sportif le jeudi 24 août à partir de 6 ans

-aide aux devoirs les lundi 28, mardi 29, mercredi 30, jeudi 31 août et vendredi 1er septembre

Enfin, le terrain de football synthétique jouxtant le quartier de Mouzimpré a été ouvert à la population pendant les vacances scolaires du 17 juillet au 1<sup>er</sup> septembre et du 23 au 27 octobre les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 12h. Une veille technique a été mise en place avec l'association Réciprocité pour s'assurer que cet équipement soit utilisé conformément à son usage.

#### 3) L'organisation d'un point info à Mouzimpré

Les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> jeudis de chaque mois de 9h à 11h30, la municipalité organise un point info depuis le 5 octobre et a délocalisé certains de ses services au rez-de-chaussée du bâtiment Turquoise, 9 Allée Carl Fabergé, dans un local mis à disposition par Batigère Habitat, au cœur du quartier Mouzimpré. L'idée est d'aller au plus près des habitants pour répondre à leurs questions, les aider à réaliser leurs démarches, leur apporter l'aide dont ils ont besoin. Le conseiller numérique de la commune est présent

à chaque permanence. Par ailleurs, le conseiller numérique a animé un goûter numérique le lundi 16 octobre à l'espace Pierre de Lune portant sur l'initiation et le perfectionnement aux usages d'internet.

Sur le même modèle, les élus vont à la rencontre des habitants dans le cadre de réunions de quartier. Cette démarche « d'aller vers » a été organisée le mardi 31 octobre pour le quartier Mouzimpré à l'espace Pierre de Lune, afin de permettre aux habitants de rencontrer le maire et l'équipe municipale et d'échanger avec eux. La problématique principale portait sur le stationnement anarchique et le trafic de stupéfiants. Madame le Préfet de Meurthe-et-Moselle a été derechef saisie pour mettre un terme à ces trafics illégaux générant un sentiment d'insécurité légitime pour les habitants du quartier. Plusieurs patrouilles de police nationale ont été diligentées en cette fin d'année 2023.

#### **4) L'organisation de « chantiers loisirs de jeunes »**

Pour favoriser l'engagement des jeunes au sein de la vie locale d'Essey-lès-Nancy, le Pôle jeunesse propose de développer un dispositif adapté pour les 13/17 ans : les projets jeunes à contrepartie loisirs.

L'équipe d'animation met en place les conditions favorables à la prise de responsabilité. Les jeunes doivent s'investir dans des projets qui concourent au développement artistique, sportif, culturel ou humanitaire. Les actions s'inscrivent dans le projet de développement social du Pôle jeunesse.

L'implication des jeunes (élaboration, conduite du projet, contenu des loisirs, financement...) vise à initier le groupe à la notion de citoyenneté à travers le projet (respect de l'environnement, rapprochement entre différentes générations, connaissance de la collectivité...), faire découvrir la vie associative et culturelle locale, sensibiliser sur des problèmes d'addiction, de discrimination, responsabiliser chacun d'entre eux et développer l'esprit d'équipe.

La partie chantier se fait selon la saison, les opportunités et les partenariats tissés par le Pôle jeunesse.

#### **5) Les actions menées par le bailleur social dans le cadre de la convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB**

Batigere Habitat a accordé 4 000 € aux associations locales, dont 2 500 € au conseil citoyen à titre de participation à la 5ème édition de Mouzim'propre à la 7ème édition de Festi'Lune, actions qui ont été programmées respectivement les 25 avril et 21 octobre 2023 et 1 500 € à l'association « L'Étoile ».

Le montant total des dépenses prévisionnelles relatives aux programmes d'actions liés à l'abattement de TFPB a été estimé à 97 889 € en 2023 pour l'ensemble des actions menées pour la formation, le soutien des personnels de proximité, le sur-entretien, la sensibilisation des locataires, l'animation, le lien social et les travaux d'amélioration de la qualité de service. Le montant de l'abattement de TFPB a été estimé à 97 112 € en 2023.

Batigere Habitat a procédé au recrutement d'une médiatrice sociale depuis le 1er juin qui intervient sur les quartiers de Mouzimpré à Essey et Jéricho à Saint-Max et Malzéville. Elle est au contact direct de la population de ces quartiers.

Par ailleurs en 2023, la société Batigère a achevé des travaux de rénovation dans 446 logements répartis dans quatorze bâtiments du quartier. L'ensemble de ces travaux visait à améliorer le confort et l'agrément des bâtiments pour les locataires et ont bénéficié de la délivrance du label d'État BBC (Bâtiment Basse Consommation Énergétique), reconnaissant les édifices dont la consommation

énergétique est faible. Concrètement, l'isolation thermique des bâtiments a été renforcée, les menuiseries extérieures ont été remplacées tout comme l'isolation des terrasses. À l'intérieur des logements, les baignoires, lavabos et WC ont été changés et les murs des salles de bain et des cuisines ont été habillés de panneaux composites. Les peintures et revêtements de sols ont également été refaits. Côté chauffage, les VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) ont été améliorées et des robinets thermostatiques ont été posés. Les travaux ont également permis d'améliorer les parties communes, halls, boîtes aux lettres, paliers et cages d'escaliers.